

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **54 (1918)**

Heft 32-33

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

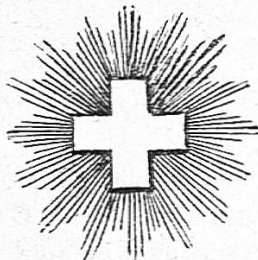
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LIV^{me} ANNÉE

N^{os} 32-33
Série B



LAUSANNE

24-31 août 1918.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise.* — *Chronique jurassienne.* — *Protection de l'enfance : Enfants placés. Charité mal ordonnée. Grippe et colonies de vacances.* — † *Paul Chauvet.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçon de choses.* — *Récitation.* — *Grammaire.* — *Arithmétique.* — *Sujets d'examens des écoles primaires du canton de Genève.* — *Concours de dessin.*

CHRONIQUE VAUDOISE

† **Adolphe Auberson.** — Le 18 juillet dernier est mort à l'hôpital de Genève (il passait son école de caporal), Adolphe Auberson, instituteur à Bassins. Breveté en 1915, entré en fonctions en janvier 1916, il avait su s'attirer l'estime de la population et l'affection de ses élèves, car il était foncièrement bon, et modeste, et dévoué. Tout de suite, il s'était intéressé aux œuvres locales. Il dirigeait l'office communal de ravitaillement, la Bibliothèque; il était secrétaire du Syndicat agricole du cercle et membre du Comité de la cure d'air, section de Begnins. C'est dire que, en dehors de sa classe, il savait se dévouer aussi et faire preuve d'une activité féconde.

Une foule émue a accompagné sa dépouille au cimetière de Nonfoux (Essertines). La Société pédagogique, les sociétés d'Essertines, la Municipalité et la Commission scolaire de Bassins, représentées in corpore, les écoles et la Jeunesse de ce dernier village avaient envoyé des couronnes. Sur la tombe, M. Perrin, inspecteur, représentant du Département de l'Instruction publique, M. Genevay, syndic, au nom des autorités et de la population de Bassins; M. Zimmermann, instituteur à Coinsins, au nom de la S. P. V.; M. Favre, instituteur à Essertines, à titre d'ancien maître, ont tour à tour, et avec émotion, parlé du collègue qui nous fut si brutalement enlevé en pleine force, en pleine vie. Ils ont retracé sa courte mais utile carrière, rappelé son attachement à sa classe, et dit les regrets qu'il laisse au cœur de tous ceux qui l'ont connu.

Adolphe Auberson est mort au service de son pays. Que cette pensée soit un adoucissement à la douleur de sa famille, à qui nous présentons l'assurance de notre cordiale et sincère sympathie.

A. R.

*** † **Fanny Develey.** — C'est avec une douloureuse surprise que nous avons appris le décès de Mlle Fanny Develey, enlevée par la grippe le 24 juillet, après quelques jours de maladie.

Brevetée en 1889, Mlle Develey enseigna d'abord à Grandevent, puis à Champagne ; en 1894, elle fut nommée à Lausanne. C'était une institutrice distinguée, vrai modèle de conscience, d'exactitude, et dont le travail fut toujours fécond. C'était aussi une collègue bienveillante et loyale. Sa mort est une grande perte pour les écoles de Lausanne, ainsi que pour le corps enseignant de cette ville.

Nous présentons à la famille affligée toutes nos condoléances. G.

*** † **Louis Vannod.** — Une autre victime de la grippe fut *Louis Vannod*, ancien instituteur à Valleyres-sous-Rances, décédé à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Breveté en 1856, il avait dirigé la première classe de ce village pendant trente-six ans. Après sa retraite, il avait continué à s'occuper des affaires scolaires, fut président de la Commission d'école, puis buraliste postal. Ceux qui l'ont connu se plaisaient à reconnaître en lui un Vaudois de vieille roche, fermement attaché à son pays. Qu'il repose en paix ! A. R.

*** **La santé de nos écoliers.** — Il vient d'être distribué aux élèves d'un certain nombre de classes primaires choisies dans les différentes régions du canton, dans les villes et les villages, une fiche personnelle où s'inscriront chaque trimestre, pendant trois ans, le poids et la taille de chaque élève. Les pesées et mensurations se font officiellement par le médecin des écoles ou par toute autre personne compétente. L'examen de ces fiches permettra aux autorités scolaires de se rendre compte exactement de l'influence des conditions économiques résultant de la guerre sur l'état de santé de notre population enfantine. A. R.

*** **Ceux qui s'en vont.** — M. *Emile Guerry*, instituteur à Vaux, vient de prendre sa retraite après quarante-deux ans d'enseignement. M. *W. Pilet*, professeur de chant au Collège et à l'École supérieure de Vevey, fait de même, après quarante-quatre années consacrées au service de l'Etat. M. Pilet avait enseigné pendant un an à l'école primaire de Chailly sur Clarens. Nous lui devons, outre un grand nombre de publications musicales fort goûtées, le recueil de chant actuellement en usage dans nos classes, en collaboration avec M. Combe et qui a rendu et rend encore de précieux services au corps enseignant.

Nos bons vœux accompagnent dans leur retraite ces deux vétérans de l'enseignement. A. R.

*** **Distinction.** — Les trois licences en lettres modernes conférées à des messieurs par l'Université de Lausanne à la suite des examens de juillet ont été obtenues par des brevetés de l'École normale. Ce sont : MM. Léon Bussy, maître de l'école primaire supérieure de Bière ; Fernand Jaquenod, professeur au Collège de Moudon, précédemment instituteur à Fey, et Marcel Monney, instituteur à Nyon. M. Jaquenod s'est vu décerner les félicitations du jury.

Rappelons que M. Baudin, précédemment instituteur au Mont, puis professeur à Rolle, directeur des écoles d'Orbe, et actuellement professeur de sciences naturelles au Gymnase scientifique, a obtenu ce printemps le titre de docteur ès sciences avec une thèse brillamment soutenue.

C'est dire que, dans l'ordre littéraire comme dans l'ordre scientifique, des instituteurs vaudois peuvent, moyennant un travail assidu, conquérir avec hon-

neur des grades universitaires. Nous félicitons tous ceux qui en ont fait récemment la démonstration !

CHRONIQUE JURASSIENNE

† **Albin Bandelier.** — Cet excellent maître est décédé le 11 juillet dernier à Moutier, où il enseignait depuis le printemps 1908.

Albin Bandelier, originaire de Sornetan, où il était né le 9 octobre 1874, approchait de la trentaine quand, poussé par le sentiment de sa vocation, il se décida à entrer dans la carrière de l'enseignement. Il fit ses études professionnelles à l'Ecole normale de Porrentruy et reçut son brevet d'instituteur le 8 avril 1905.

Nous nous souvenons encore de ce jeune homme sérieux, qui s'était distingué par son zèle et son application à l'école normale et qui, par son influence morale sur ses condisciples plus jeunes, avait contribué à en faire des instituteurs de caractère tout dévoués à leurs fonctions.

Albin Bandelier fut nommé immédiatement à la classe supérieure de Perrefitte, qu'il dirigea pendant trois ans pour passer, comme nous l'avons dit, à une classe du cours moyen à Moutier. L'ordre et la clarté étaient les qualités fondamentales de l'enseignement de ce bon maître qui aimait l'enfant, et auquel l'enfant était soumis comme à un père.

Albin Bandelier a voulu être inhumé dans le cimetière de son village natal. Sur sa tombe, les instituteurs du district ont chanté un chœur de circonstance. C'est M. William Chochard, instituteur à Moutier, qui a relevé les mérites de son collègue disparu. MM. Favrot et James Juillerat, professeurs à Porrentruy, ont parlé du compagnon et de l'ami fidèle auquel ils étaient attachés par des liens plus étroits.

H. GOBAT.

*** **Synode d'Ajoie.** — Il a eu lieu à Bonfol, samedi 20 juillet, et a été peu fréquenté : beaucoup d'instituteurs ont la grippe ou la « dengue » et les autres, peu zélés — toujours les mêmes — semblent faire fi de ces réunions, qui sont pourtant si profitables, tant pour l'enseignement que pour le réchauffement du cœur et les encouragements qu'on en retire.

M. Mamie, président, ouvre la séance, souhaite la bienvenue et rappelle la mémoire d'un vétéran de l'enseignement, M. Jubin, décédé il y a quinze jours ; l'assemblée se lève en son honneur. Il adresse des remerciements aux députés qui prônent la loi sur les augmentations.

M. Mamie lit quelques lettres d'excuse et donne la parole à M. Henry pour rapporter sur la réorganisation de la Société. Cette question ayant été traitée par MM. Mertenat et Mülheim, et leurs conclusions étant connues, le rapporteur se borne à donner quelques appréciations personnelles. Le secrétaire central doit obtenir toujours plus la confiance des membres ; les comités de sections doivent être plus unis et travailler en uniformité de vues. Il faut que la presse soit gagnée à la cause de la société, etc.

M. Jos. Reiser, instituteur à Mormont, a la parole pour traiter le *principe énergétique* à l'école. Il s'est acquitté de sa tâche avec une abondance de vues, une richesse de démonstrations intuitives qui ont tenu l'auditoire une heure et

demie en haleine, sans fatigue. M. Reiser veut la classe active, celle où l'élève travaille et produit par ses seules forces, guidé par le maître. Il faut que l'élève ait vu la chose, l'ait touchée, car il aime mieux regarder qu'écouter. On devrait conduire les écoliers dans les ateliers, dans les fabriques, les usines, afin que leur besoin de curiosité soit satisfait. Il faut faire exécuter à l'élève soit par le dessin, soit avec de l'argile, soit avec du bois, l'objet dont on l'entretient. M. Reiser se sert de ce procédé et fait circuler entre les mains des auditeurs une foule de dessins, de planches, d'objets divers en bois qui témoignent vraiment de l'adresse des jeunes mains et du plaisir qu'elles ont eu à façonner ces jolies choses.

Nous voyons aussi des plantes desséchées, des collections de bois, de minéraux, etc., qui sont parlantes, faites avec le secours des élèves.

Et pour l'enseignement des sciences naturelles, M. Reiser a fabriqué toute une série d'appareils simples et ingénieux pour démontrer les principales lois de la pesanteur, de l'hydrostatique, de la pression atmosphérique, de la compression des gaz, de la chaleur, de la vapeur, etc. Tout cela est très simple et très ingénieux et montre avec quel amour et quel zèle le jeune instituteur a empoigné son sujet : l'éducation des enfants, le développement de leurs aptitudes naissantes. Les travaux qu'il a fait circuler constituent une vraie exposition d'objets variés. Nous le félicitons de son succès et de son zèle. Cette leçon est la pleine application du beau travail de M. Marchand, directeur, sur l'« Examen critique » de l'enseignement primaire actuel, travail publié en brochure.

M. Mamie a vivement remercié M. Reiser au nom de tous et en son nom personnel.

M. Chapuis, étant malade, n'a pu rapporter sur la caisse maladie. On est prié de consulter le Bulletin n° 3, page 60, qui renseignera.

On discute longuement sur les allocations et sur la nouvelle loi d'augmentation votée par le Grand Conseil. La question des absences sera étudiée.

Le dîner, bien servi chez M. Chevrolet, au restaurant de la gare, a été gai et agrémenté de morceaux de musique.

A. POUPON.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Enfants placés. — L'an dernier, le Grand Conseil vaudois a élaboré une excellente loi pour protéger l'enfance malheureuse. Des surveillantes ou des docteurs sont chargés de voir comment les enfants au-dessous de 7 ans sont soignés, nourris, logés, « gardés », comme nous disons, par les personnes qui les ont en pension.

Pourquoi nos législateurs ont-ils limité cette surveillance et ne l'ont-ils pas au contraire étendue à tous ces malheureux pauvres ou abandonnés, peu importe leur âge ? Autrefois, on « misait » ces enfants ; on a aboli cet usage inhumain ; mais le fait a survécu, et si, aujourd'hui, il n'y a plus de mise, c'est évidemment ceux qui demandent le moins comme prix de pension qui ont la préférence, et le résultat est le même. Ces enfants sont à plaindre, sous tous les rapports, car ils expient les fautes des auteurs de leurs jours et, en grandissant, s'en rendent plus ou moins compte, et constatent leur irresponsabilité.

Où « tombent-ils » ces enfants ainsi placés ? La plupart du temps c'est chez

des personnes n'ayant pas d'enfants, ne sachant donc pas les élever ; elles en profitent, en tirent tout ce qu'elles peuvent — car ce ne sont pas les modiques pensions que paient les communes ou les associations protectrices qui tentent ; quant à l'éducation, elles s'en soucient peu ou pas. Elles savent qu'un jour l'enfant les quittera (elles en prendront un autre —, car ce sont presque toujours les mêmes personnes qui gardent ces enfants, elles sont connues, elles ont la « spécialité »), elles sentent qu'elles n'en sont pas responsables ; peu leur importe de ce qu'il adviendra de leur « pupille », moyennant qu'elles en tirent un profit. Or puisque ce n'est pas la pension qui les récupère, c'est donc évidemment l'enfant qui fera les frais. Il n'aura jamais assez travaillé, mais aura toujours trop coûté, mangera toujours trop, usera trop d'habits et de souliers. Comme toujours, il y a de rares exceptions.

Vous vous demandez sans doute quels rapports il y a entre ces enfants et nos écoles. J'y arrive. Je crois que chacun de nous, collègues, a dans sa classe un ou plusieurs de ces élèves. Pour ma part, j'en ai eu jusqu'à 50 % de l'effectif total. N'avez-vous pas remarqué la différence qu'il y a, en général, entre ces enfants placés et ceux qui ont leurs parents et sont chez eux ; non seulement sous le rapport de la fréquentation et de la préparation des devoirs (il y a quelques années, un de ces élèves vint à 9 h. 40 du soir frapper chez moi pour me demander sa leçon du lendemain, il avait manqué ce jour-là ; inutile de dire que je l'envoyai se coucher), mais surtout pour ce qui a trait à l'éducation. Ces enfants sentent qu'ils ne sont pas de la famille ; s'ils ne le sentent pas, on le leur fait sentir ; ils voient comment leurs camarades sont élevés par leurs parents ; je ne dirai pas qu'ils en soient jaloux, mais je comprends très bien que cela leur aigrisse le caractère, et il n'y aura rien d'étonnant si, par la suite, ils « tournent mal ». Les personnes qui les gardent manquent souvent d'énergie ; elles savent que ces enfants *peuvent* se plaindre ; elles ne sauront pas à l'occasion infliger une punition, une correction méritée qui porterait des fruits, et ces abandonnés, ces malheureux arrivent à seize ans sachant qu'ils ne doivent compter que sur eux-mêmes, ou presque, et maudissant la vie. Selon ce qu'ils entreprendront, les compagnies qu'ils fréquenteront, ils se laisseront facilement corrompre et tenter. Parmi ces anciens élèves, à côté des filles tombées, je compte déjà un incendiaire, un voleur et un... meurtrier ! sans compter ce que j'ignore ! Je me garderai bien de leur jeter la pierre ; au contraire, je les excuse ; non pas, parce qu'on pourrait me dire : « Que leur avez-vous enseigné ? » mais bien parce que j'ai vu leur misère. Ils ont été placés six mois d'un côté, un ou deux ans de l'autre, n'ont jamais été suivis et ont été, à leur libération des écoles, livrés à eux-mêmes.

Qu'y aurait-il à faire ? Les surveiller comme leurs cadets de moins de sept ans ? Ce n'est pas suffisant. Il faudrait avoir dans le canton plusieurs établissements dans le genre de celui d'Echichens où l'on recueillerait ces infortunés ; on leur donnerait goût à la vie en leur témoignant de l'affection ; on s'en occuperait pour en faire des hommes et des femmes utiles, et eux-mêmes, se sentant aimés, entourés, deviendraient des caractères. C'est mon idée ; qu'en pensez-vous ?

A. N.

*** **Charité mal ordonnée.** — On sait que des centaines d'enfants allemands

et autrichiens ont été admis à passer leurs vacances en Suisse et ont trouvé dans notre pays, pour quelques semaines, une nourriture abondante et saine que nécessitait leur état. Nous applaudirions à cela s'il n'y avait pas chez nous de nombreux enfants mal nourris et débiles, victimes indirectes et combien innocentes de la guerre déchainée par les empires centraux ; il n'y a malheureusement qu'à passer quelques heures dans les écoles de nos grandes villes pour se rendre compte que les quelque 800 cartes de pain, de lait, de sucre, de riz, etc. attribuées aux rejetons — fort à plaindre, certes — de ceux qui ont saccagé la Belgique, le nord de la France et la Serbie, auraient pu sauver chez nous bien des jeunes existences. Nous n'en voulons pour preuve que les renseignements suivants, que nous empruntons à la *Schweizerische Lehrerzeitung* :

D'une enquête faite par M. le Dr Lauener, à Berne, qui a mesuré et pesé 1032 écoliers, il résulte que les enfants des différentes classes de la population sont très divers de taille et de poids suivant les ressources matérielles dont disposent leurs parents, ainsi que le prouve le tableau suivant :

	Taille moyenne des enfants	Poids Kg.	Rachitiques
Parents riches	138,9	32	7,8 %
Classe aisée	136,1	30,5	15,7 %
» peu aisée	133	28,7	30,4 %
» pauvre	131,1	27,9	41,1 %

Ces résultats confirment les observations que chaque maître peut faire dans sa classe. Ils démontrent la nécessité urgente de mesures protectrices. Les cuisines scolaires ne pourront pas racheter tous les maux causés par des conditions sociales souvent déplorables ; mais elles peuvent faire beaucoup, et ce qui peut être fait doit l'être sans retard.

**** Grippe et colonies de vacances.** — Aux maux causés par la mauvaise alimentation est venue s'ajouter l'épidémie de grippe, qui a contrarié un peu partout l'œuvre des colonies de vacances. Après avoir renvoyé de semaine en semaine le départ des enfants admis à y participer, le Comité des colonies de vacances de Lausanne vient de prendre à regret la décision de supprimer les colonies pour cette année. Il étudiera les moyens d'offrir à ses protégés une compensation sous une forme à déterminer.

D'autres villes ont été moins prudentes, ce qui n'a pas été sans conséquences parfois douloureuses. C'est ainsi que M. H. Muller, directeur de la colonie de Schönenwerd, a été enlevé par la grippe en peu de jours. La colonie de Richterswil a dû être dissoute. Celle de Bâle a terminé son séjour avec dix-neuf malades.

† PAUL CHAUVET

La nouvelle de la mort de ce dévoué et savant collaborateur de l'*Educateur*, survenue le 25 juillet, après quelques jours seulement de maladie, nous attriste profondément. Malgré la soixantaine, il était encore si robuste et si actif, toujours en quête de nouveaux essais scientifiques et de nouveaux moyens d'enseignement ! C'était un chercheur infatigable. Et son caractère jovial, sa parfaite modestie, son urbanité bien française, sa grande sincérité, le faisaient tout de

suite estimer et aimer. Lors d'une première visite dans notre pays, pendant ses vacances d'été 1911, il chercha à entrer en relations avec des collègues universitaires, secondaires et primaires, afin de s'initier de près aux méthodes et aux programmes d'enseignement des sciences naturelles. Ce qu'il vit et entendit à ce sujet le décida à prolonger son séjour et à projeter une nouvelle tournée l'année suivante avec sa femme et sa fille.

Nous eûmes le privilège de le voir souvent et de le mettre en rapport avec des inspecteurs scolaires, des professeurs et des instituteurs auxquels il soumit ses idées et ses desseins relatifs aux manuels d'enseignement des sciences et à l'expérimentation en classe. Il venait de publier son petit ouvrage sur *Les sciences physiques et naturelles à l'école primaire — Méthode expérimentale* —, en collaboration avec M. Jeanjean, directeur d'école à Moulins, et il préparait les matériaux de son *Nécessaire expérimental* que la maison Payot voulut bien éditer pour son introduction dans les écoles suisses. Si la guerre n'était venue entraver le cours de cette entreprise, nul doute que les œuvres de Paul Chauvet n'eussent rapidement pénétré dans nos classes primaires et secondaires. Les lecteurs de la partie pratique de *l'Éducateur* ont pu apprécier les qualités de précision, de clarté, de méthode rigoureuse de ce savant ingénieux et jamais satisfait.

Mais ce n'est pas proprement le savoir qui distinguait M. Chauvet parmi tant de naturalistes épris de sciences : c'était le pédagogue de génie qui avait réussi à s'affranchir des habitudes trop livresques de l'enseignement scientifique élémentaire et à créer de toutes pièces une méthode expérimentale pour les écoles primaires. Sauf erreur, c'est la première fois que nous assistons à un *essai pratique* embrassant les divers domaines des sciences physiques et naturelles et mis à la portée de toutes les écoles et de tous les maîtres. Bien que professeur de lycée, M. Chauvet s'intéressait surtout à l'enseignement populaire ; il avait une très haute idée de la portée d'une éducation intellectuelle bien dirigée dès le premier âge, et cette conviction le poussait à rechercher sans cesse les meilleures voies de réalisation. Il puisait lui-même tant de jouissances dans le commerce de la nature, qu'il ne se lassait pas d'y convier ses élèves et ses amis : le charme de son esprit, l'enthousiasme de son cœur et sa science étendue faisaient de lui le plus agréable des compagnons de route comme le plus entraînant des maîtres d'école.

Son œuvre inachevée ne sera pas laissée dans l'abandon. Nous savons que son souci des derniers jours était que ses travaux ne viennent à disparaître avec lui. Sa dévouée compagne et collaboratrice s'emploiera avec tout son cœur et toute son énergie à continuer l'œuvre de son mari et à sauver ses créations de l'oubli. Les nombreux amis du regretté professeur de Moulins et les lecteurs de *l'Éducateur* garderont à ce modeste et vaillant collègue un fidèle souvenir d'affection et de reconnaissance.

U. BRIOD.

BIBLIOGRAPHIE

Cours de langue française, deuxième livre, par H. Sensine, avec la collaboration de L. Jayet, U. Briod et Ch. Vignier. Payot, Lausanne, 2 fr. 25.

Le deuxième livre du *Cours de langue française*, destiné au degré supérieur

des écoles primaires et aux classes primaires supérieures, est le développement et l'épanouissement de la méthode expérimentale qui sert de base à la première partie.

Nous voilà enfin en possession non pas d'une grammaire, mais d'un véritable cours de langue maternelle, répondant à toutes les conditions d'un enseignement éducatif vraiment digne de ce nom.

Dans le premier livre, les auteurs ont avec raison fait marcher de front la grammaire, le vocabulaire et la composition. Dans le deuxième livre, qui s'adresse à des intelligences déjà exercées, ces trois parties sont traitées séparément ; mais il est bien entendu que dans la pratique elles doivent marcher parallèlement et se prêter un mutuel appui.

Le deuxième livre débute par l'étude de la proposition composée et des notions grammaticales qui en découlent. Rien n'y rappelle le classement commode, mais purement artificiel des grammaires synthétiques. Pénétrés du principe qu'il faut apprendre la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire, les auteurs présentent les faits grammaticaux dans leur ordre naturel, dans leur enchaînement logique et au moyen de textes toujours appropriés à leur but. Le choix et l'abondance des textes donnent à ce cours une valeur incontestable. Tous, aussi bien ceux qui ont été préparés par les auteurs que ceux qui sont empruntés aux meilleurs écrivains des XVIII^{me}, XIX^{me} et XX^{me} siècles, ont une valeur intrinsèque et présentent un réel intérêt.

Comme dans le premier livre, les exercices d'application sont nombreux et variés. Ils présentent ce caractère qu'ils font tous appel à l'esprit d'observation et au jugement des élèves et qu'aucun d'entre eux ne saurait être fait machinalement. Il ne sera peut-être pas souvent possible de faire tous les exercices proposés, mais chaque maître y trouvera facilement ce qui peut convenir à sa classe. Des filets indiquent du reste ce qui peut être réservé à l'enseignement primaire supérieur.

Bien que l'on ait souvent abusé des exercices de conjugaison, nous regrettons toutefois que les auteurs du *Cours de langue* n'aient pas donné, comme récapitulation de l'étude des formes verbales, qui est du reste fort bien comprise, la conjugaison complète des verbes avoir et être, de trois ou quatre types de verbes réguliers, d'un verbe pronominal, d'un verbe passif et d'un verbe impersonnel.

La seconde partie du volume, soit l'étude du vocabulaire, présente aussi un caractère nouveau et inédit. Il s'agit là d'une étude méthodique, raisonnée et vivante du vocabulaire. Rien n'y rappelle l'aridité et la sécheresse des anciens recueils de mots. Les textes qui servent de base à cette étude, préparés ou choisis avec un soin tout particulier, passent en revue toutes les connaissances usuelles accessibles aux élèves des écoles primaires. A chaque leçon, l'étude des mots connexes donne lieu à un échange d'idées entre le maître et les élèves. L'étude des familles de mots, de la formation des mots par dérivation et par composition servent de complément à ces leçons aussi intéressantes que variées.

La troisième partie est consacrée à la composition. Au lieu d'une simple collection de sujets traités et de sujets proposés, c'est un cours méthodique et

gradué d'élocution, de rédaction et de composition, véritable couronnement du cours de langue. Des exemples très bien choisis de descriptions, de portraits, de récits, de dissertations, de lettres servent d'introduction aux leçons. Bien qu'empruntés aux auteurs les plus divers, ils forment un ensemble remarquable par la simplicité, la sobriété et l'élégance du style. Les sujets proposés comme exercices d'application sont si nombreux et si variés que les maîtres n'auront que l'embarras du choix. Il y a là de quoi mettre en œuvre les connaissances acquises par les élèves, exercer leur imagination, tout en faisant la part de l'actualité et des circonstances locales. Cette partie du *Cours de langue* sera vivement appréciée et tirera de peine nombre d'instituteurs pour qui l'enseignement de la composition est souvent un souci obsédant. Une trentaine d'illustrations très bien venues et dues à la plume de F. Bovard ornent très utilement cette dernière partie du livre.

Quant à la valeur éducative du cours de langue, elle ne saurait être contestée. L'esprit dans lequel il est conçu, la méthode employée, le choix des textes, tout est éminemment propre non seulement à donner aux élèves la connaissance de la langue maternelle, mais à cultiver en eux l'amour du sol natal, le goût des nobles choses, à élever leur âme vers le Beau, le Vrai et le Bien. Aussi ne saurions-nous trop remercier les auteurs du sérieux, de la conscience scrupuleuse qu'ils ont apportée à l'accomplissement de la tâche délicate qui leur était confiée. Cet ouvrage, qui représente une somme considérable de travail, inaugurerait certainement une ère de progrès dans l'enseignement de la langue française dans notre chère Suisse romande.

A R.

OUVRAGES REÇUS :

Préparation pour l'enseignement du chant à l'école primaire, d'après les principes de la méthode Jaques-Dalcroze, par Paul Bœpple, professeur à l'École des jeunes filles de Bâle. Traduites par Georges Humbert, directeur du Conservatoire de Neuchâtel. Avant-propos de E. Jaques-Dalcroze. Prix 3 fr. Jobin et Cie, Londres, Paris et Lausanne.

Sommario di grammatica italiana, par le Dr Fritz Hunziker, professeur à l'École cantonale de Trogen. 143 pages, in-8, relié, 4 fr. 50. Orell Füssli, Zurich.

Carte physique de l'Europe. Echelle 1 : 10 000 000. Prix 1 fr. Orell Füssli, Zurich.

Rechtschreibbüchlein für Schweizer Volksschulen, herausgegeben von Karl Führer, Lehrer in St.-Gallen. I. Heft : Unterstufe, 2.-4. Schuljahr, 3. Auflage, 40 Rp. II. Heft : Oberstufe, 5.-9. Schuljahr, 4. Aufl. 55 Rp. Verlag der Buchdruckerei Bächler et Cie, Bern.

Erratum.

Page 393, à propos d'Emile Bessire, lire, dans la citation d'après H. Gobat : Il pétillait d'esprit et de bon sens.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

L'avoine ¹.

MATÉRIEL. — Un épi d'avoine pour un ou deux élèves ; petite boîte en papier pour y mettre les grains ; verre et eau ; un épi et quelques grains de blé pour la comparaison.

L'épi. — Observation de l'épi. — Les grains ne sont pas groupés, serrés les uns contre les autres comme dans l'épi de blé ; les grains de blé sont attachés directement sur le chaume ; ceux de l'avoine sont fixés au bout de fines tiges. Ces tiges ne sont pas toutes de même longueur. Il y en a qui portent deux grains. Plusieurs tiges partent du même point. — Le chaume de l'avoine est plus mince et plus effilé que celui du blé. Il est creux et forme un petit tuyau. Observer la couleur. Constater la flexibilité, l'élasticité de l'extrémité de la tige.

Le grain. — Observation des grains. — Les grains d'avoine sont plus minces et plus allongés que les grains de blé. Oter avec précaution l'enveloppe fine et très légère qui entoure les grains ; c'est la balle ; elle s'envole au moindre souffle. — Le grain apparaît de couleur foncée avec l'extrémité plus claire. Ce que l'on voit est une seconde enveloppe plus épaisse et qui se sépare moins facilement du grain. Celui-ci est jaunâtre et couvert de poils très fins ; une sorte de duvet qui rend le grain doux au toucher. — Remarquer le petit sillon qui partage le grain en deux. — Faire serrer le grain entre les doigts : il est dur, mais l'ongle peut bien y pénétrer et même le couper. L'intérieur est blanc ; c'est la farine. — Usages de cette farine. — Laisser tomber des grains d'avoine dans un verre d'eau. Le plus grand nombre va au fond ; ceux qui flottent sont les moins bons : ils ne contiennent pas assez de farine. — Demander à quels animaux l'avoine sert de nourriture.

RÉCITATION

Le pain, par MAURICE BOUCHOR.

O pain des hommes, fruit merveilleux de la terre
Depuis que le semeur pensif et solitaire
Aux noirs sillons t'a confié,
Par quel tenace effort, grain de blé, puis brin d'herbe,
Jeune épi, mûr enfin pour la faux et la gerbe,
As-tu si bien fructifié ?

Pour que fût accompli ce magnifique ouvrage
Il a fallu que l'homme ajoutât son courage
A la patience du champ,
Que l'ardeur du soleil et la fraîche rosée,
L'air du ciel pénétrant sous la terre brisée,
Vinssent en aide au soc tranchant.

Voir la leçon *Un épi de blé*, n° 28, page 408 de l'*Educateur*.

Pour que le pain naquit de la chétive graine,
Il a fallu des bœufs que l'énergie humaine
Eût dressés au rude labour,
L'infatigable faux, la meule qui se hâte,
L'eau, le sel, le levain frémissant dans la pâte,
Le rouge embrasement du four.

Chanson des blés, par P. DUPONT.

Du printemps à la canicule	Fuyez, gentilles alouettes,
Rien n'est beau comme un champ de blé,	Désertez, cailles et perdrix
Quand la sève en l'herbe circule,	Nous allons couper vos retraites,
Quand l'épi de grains est gonflé ;	Nous emportons vos blonds épis
Le sol où foisonnent la paille	Au milieu des éclats de rire,
Et les rouges coquelicots	Buvant du vin, mangeant du lard ;
Est comme une armée en bataille	Que nul en secret ne soupire,
Où brillent lances et shakos.	Car la glaneuse en a sa part.

GRAMMAIRE

Ellipse. L'ellipse est une figure de grammaire qui consiste à retrancher un ou plusieurs mots dans une phrase.

Ellipse du sujet : Qui parle sème ; mis pour : *celui* qui parle sème. — *Ellipse du verbe :* on a toujours raison, le destin toujours tort ; mis pour : le destin a toujours tort. — *Ellipse du sujet et du verbe :* que vouliez-vous qu'il fit contre trois ? — Qu'il mourût ; mis pour : *j'aurais voulu* qu'il mourût.

Exercice : Dans les phrases suivantes rétablissez les mots supprimés par ellipse.

L'homme hardi peut tout, l'homme timide rien (*ne peut rien*). — Je n'ai point de talents, encore moins de figure (*j'ai encore*). — Plus fait douceur que violence. — Il est bon de parler et meilleur de se taire. — Il trottait comme un jeune rat (*trotte*). — Aimons nos amis comme nous-mêmes. — On voit les maux d'autrui d'un autre œil que les siens. — Pas de réflexion, pas de résultat (*quand il n'y a pas de réflexion, on n'obtient pas de résultat*). Ainsi dit le renard et flatteurs d'applaudir (*et les flatteurs se hâtèrent d'applaudir*.)

Pléonasme. Le pléonasme consiste dans l'adjonction de mots inutiles pour l'intelligence de la phrase, mais qui donnent à celle-ci plus de force, plus d'énergie.

Exercice : Indiquez les mots employés par pléonasme dans les phrases suivantes :

J'ai entendu *de mes oreilles* ce que je viens de vous redire. — J'ai vu *de mes yeux* un spectacle déchirant. — On a voulu se moquer de ma conduite, mais que me font *à moi* les railleries des sots. — On recherche les rieurs pour égayer les repas et *moi* je les évite. — On *le* regrette toujours, ce qu'on donne

aux méchants. — Je lui ai parlé à *lui-même*. — La pluie tombe comme si on la donnait *pour rien*.

(Faire remarquer aux enfants que le pléonasme est une figure très difficile à employer. Tout pléonasme qui n'ajoute rien à l'expression simple de la pensée doit être évité.)

ARITHMÉTIQUE

Les « Preuves » dans le Calcul.

Quiconque a l'obligation d'opérer fréquemment les 4 opérations principales de l'arithmétique sur des nombres de plusieurs chiffres sait combien difficilement on évite les fautes de calcul. Fatigue, distraction, défaut de vision, tout semble parfois concourir à accumuler les erreurs. D'où le besoin d'une vérification, d'une *preuve*.

A vrai dire il n'existe aucune preuve *absolue*, celle du calcul inverse elle-même (multipl. preuve de la division par ex.) peut laisser passer une *même* faute de multiplication (livret) dans les 2 opérations. Ex : livret faux $3 \times 7 = 23$. — Division $2412 : 7 = 316$. Preuve $316 \times 7 = 2412$. Cela paraît juste.

Cependant la preuve par le calcul inverse reste la plus sûre de toutes.

Dans beaucoup d'écoles on enseigne la « *preuve par le chiffre unique* ». — On appelle chiffre unique le résultat de l'addition des chiffres d'un nombre, poursuivie jusqu'à un seul chiffre. Soit 25976. Je dis $2 + 5 + 9 + 7 + 6 = 29$, puis $2 + 9 = 11$, puis $1 + 1 = 2$, chiffre unique. Or les combinaisons que l'on peut faire subir à des nombres, donnent un résultat dont le chiffre unique est toujours le même que si l'on travaille seulement sur le chiffre unique des nombres donnés. Il en résulte qu'on peut ainsi vérifier les 4 opérations, bien que l'avantage principal de cette preuve se montre surtout dans la multiplication et la division.

Exemples :

Addition				Soustraction			
4538		c. u. 2		7973		c. u. 8	
+ 7973		+ 8		— 5296		— 4	
+ 5296		+ 4		—————			
17807	c. u. 23	14		2677	c. u. 22	4	
	5	5				4	

Lorsque la soustraction n'est pas possible, on ajoute 9 au chiffre unique supérieur.

Cette remarque nous amène à constater que la preuve par le chiffre unique et la *preuve par 9* sont une seule et même chose ; il y a seulement différence de procédé. En effet dans la preuve par 9 on utilise le *reste* de la division des nombres en cause par 9 ; mais si vous divisez un nombre quelconque par 9, vous obtenez toujours pour reste le chiffre unique de ce nombre, si bien qu'on peut dire que tout nombre vaut x fois 9 plus son chiffre unique. C'est d'ailleurs sur cette propriété que sont basées les preuves dont il vient d'être question.

On pratique aussi pour les 4 opérations la *preuve par onze*, exactement comme la preuve directe par 9 (sans additionner les chiffres).

Exemple : 475 reste de la division par 11 = 2

$\times 263$ reste de la division par 11 = 10

Produit 124925

Divisé par 11, reste 9.

Produit 20

Divisé par 11, reste 9.

Rien n'empêcherait d'utiliser d'autres preuves, en procédant de la même manière. Avec les nombres ci-dessus voici la *preuve par 15* :

475 reste de la division par 15 = 10

$\times 263$ reste de la division par 15 = 8

Produit 124925

Divisé par 15, reste 5.

Produit 80

Divisé par 15, reste 5.

Théoriquement chacune de ces preuves a ce grave défaut qu'elle peut laisser passer une erreur de 9, de 11, de 15 ou d'un multiple de ces nombres. Dans la pratique on constate que les cas sont rares et si l'on applique *simultanément* 2 de ces preuves, on réduit singulièrement les chances d'erreurs. Si les preuves par 9 et par 11 réussissent, l'erreur possible est un multiple de 99. En pratiquant avec 9 et avec 15, elle devient un multiple de 135, et si vous vous êtes servi de 9, de 11 et de 15, elle s'arrête à un multiple de $9 \times 11 \times 15 = 1485$.

Elle n'est donc plus guère à craindre.

Les vérifications de ce genre sont surtout avantageuses après les longues divisions ou multiplications.

S. P.-D.

ÉCOLES PRIMAIRES DU CANTON DE GENÈVE

Examens de juin 1918.

ORTHOGRAPHE.

1^{re} année. — Un gai soleil brille dans la chambre. Les enfants sautent du lit ; ils ouvrent la fenêtre et respirent l'air frais du matin. Ils écoutent les chants des oiseaux et partent pour l'école.

2^{me} année. — L'école est terminée ; nous sommes en vacances. Beaucoup d'écoliers partent pour le village ou pour la montagne. Dans les sentiers ombragés de la forêt ils trouveront des framboises et des fraises. On dînera sur l'herbe, à l'ombre des grands sapins, et le soir les enfants rentreront à la ferme, les joues roses et le cœur joyeux.

3^{me} année. — Le jardin de mon grand-père allait de la maison à la rivière. Des abricotiers et des poiriers tapissaient les murs.

On trouvait de tout dans ce jardin, des pruniers aux fruits juteux et parfumés, des rosiers qui embaumaient l'air, des capucines aux couleurs éclatantes. Un superbe cerisier nous fournissait en été des desserts délicieux.

4^{me} année. — Le canton de Genève n'a pas la beauté *grandiose* ou sévère de certaines parties de la Suisse. Pourtant, le paysage ne manque ni de variété, ni de charme. Le tableau que le *regard* embrasse dans cette plaine coupée de vallons

et de faibles collines est toujours borné par la pente douce d'un vignoble ou par un taillis au fond d'une prairie.

Des jardins modestes *avoisinent* la plupart des maisons rurales, des jardins où, chaque *printemps*, les pommiers et les cerisiers se couvrent de fleurs roses et blanches.

5^{me} année. — J'avais deux bœufs qui me connaissaient *bien*. L'un, tout blanc, un peu paresseux, il est vrai ; l'autre roux, maigre de l'échine, en revanche rude travailleur. Je les avais *choisis parmi* les plus robustes. Quel orgueil de se faire obéir de ces grands animaux qui, au moindre geste, suivaient mes pas dès que j'appuyais ma gaule sur le joug !

Ils ne pouvaient faire un pas sans moi. Je les menais ainsi à l'abreuvoir, au tombereau, à la crèche, surtout à la charrue. C'est là que je pouvais le plus facilement régler mon allure sur la leur et marcher à côté d'eux, sans courir.

6^{me} année et classe complémentaire. — Après être restés pendant longtemps à l'état sauvage ou dans la barbarie, les hommes se sont peu à peu civilisés ; dès lors, ils ont cherché à *s'instruire*. Dès la plus hante antiquité, il y avait des écoles.

L'instruction générale fit de grands progrès quand l'imprimerie fut inventée et que les manuscrits furent remplacés par les livres. La presse des typographes a révolutionné le monde ; c'est grâce à *elle* que l'on a pu organiser partout l'enseignement. Dans les écoles primaires, dans les collèges et les lycées, dans les universités ou dans les écoles spéciales, partout le livre est devenu l'instrument de travail indispensable, et en quelque sorte l'auxiliaire du maître. Cela nous explique que l'industrie et le commerce de la librairie soient aujourd'hui parmi les plus importants.

Classe complémentaire seulement. — A côté du livre, on a créé le journal, feuille volante qui va par toute la terre apporter à l'humanité les nouvelles du jour. On conserve les livres et les collections de journaux dans les bibliothèques des villes, qui sont, pour ainsi dire, le trésor public de l'esprit humain.

Analysez les mots en italique, en indiquant leur espèce et leur fonction.

COMPOSITION FRANÇAISE.

Cinquième année. — *L'ours de neige.* — (L'aspect du village en hiver. La joie des enfants ; leurs amusements. Comment finira l'ours de neige ?) — Voir vignette de la leçon 38, page 176, du Cours de langue française, Premier Livre.

N. B. — La composition doit être d'une page au moins et ne doit pas dépasser une page et demie.

Sixième année. — *Voici le printemps.* — (Changements dans la longueur des jours et des nuits. La température. Les végétaux ; les oiseaux. Les travaux des jardiniers et des agriculteurs. Le dimanche des citadins.)

Classe complémentaire. — *Quels sont les devoirs d'un écolier consciencieux ?*

N.-B. — La composition doit être d'une page et demie au moins et ne doit pas dépasser deux pages.

ARITHMÉTIQUE. COMPTABILITÉ.

4^{me} année. — 1. Une personne consomme 225 grammes de pain en un jour.

Quelle somme dépensera, en une année, une famille de 6 personnes, si le pain coûte fr. 0,70 le kilo ?

2. Une personne parcourt 3 hectomètres en 4 minutes. Combien aura-t-elle parcouru de kilomètres, si elle a marché pendant 2 heures $\frac{1}{2}$?

3. *Géométrie.* — Un jardin rectangulaire a 320 mètres de pourtour. Quelle est sa surface, sachant que sa longueur est de 120 mètres ?

4. Dessinez le plan de ce jardin à l'échelle de $\frac{1}{1000}$.

5^{me} année. — 1. Exprimez en fraction ordinaire, puis en fraction décimale, la différence qu'il y a entre $\frac{2}{5}$ et $\frac{1}{4}$.

2. Combien paiera-t-on pour 3 kilos 8 hectos de café, si une livre de cette marchandise coûte fr. 2,10 ?

3. Un train parcourt 18 kilomètres en $\frac{1}{4}$ d'heure. Combien parcourra-t-il de kilomètres en 2 heures 10 minutes ?

4. *Géométrie.* — Tracez, dans un carré de 2 décimètres de pourtour, le plus grand cercle possible et calculez-en la surface.

5. Faites un dessin exact de ce carré et de ce cercle.

6^{me} année. — 1. Un agriculteur a récolté, en automne, 8000 kilos de pommes de terre qu'il aurait pu vendre à raison de fr. 20,50 le q. Mais il les a gardées jusqu'au printemps suivant et elles ont fait un déchet de 8 %. Combien cet agriculteur doit-il revendre le kilo de pommes de terre pour ne rien perdre ? (On s'arrêtera aux centimes.)

2. Un gigot de mouton, pesant 4,250 kg. a été payé fr. 25,50. Le poids des os étant le 20 % du poids total, on demande à combien revient le kilo de viande désossée.

3. *Géométrie.* — Une fontaine a rempli en $1 \frac{1}{2}$ h. un bassin à base rectangulaire mesurant 1,2 m. de longueur, 0,8 m. de largeur et 0,75 m. de profondeur. Combien cette fontaine donne-t-elle de litres par minute ?

Classe complémentaire. (Filles et garçons.) — 1. Une banque m'a prêté 500 francs le 18 avril, 300 francs le 5 juin et 900 francs le 28 septembre. Je veux rembourser le tout le 15 novembre, y compris les intérêts à $5 \frac{1}{2}$ %. Combien dois-je donner ? (Emploi des nombres. Mois de 30 jours.)

2. Etablissez, au 30 juin 1918, le compte courant de M. Baron à la Banque populaire suisse, d'après les données suivantes : Taux, 5 % ; commission $\frac{1}{5}$ % sur les prélèvements. — Le 7 janvier, M. Baron remet à la banque un billet de 900 francs payable à fin mars (valeur 3 jours après l'échéance) et il verse en outre une somme de 1200 francs ; le 15 février, il retire 750 francs ; le 15 mars, il retire 400 francs ; le 3 mai, il dépose 850 francs ; le 8 juin, il retire 1000 francs. (Mois de 30 jours.)

Filles seulement. — 3. Aujourd'hui, 21 juin, un négociant fait escompter les deux effets suivants : a) 650 francs au 30 juin ; b) 1080 francs au 15 juillet. Le taux de l'escompte est $5 \frac{1}{2}$ % ; la banque prélève en outre une commission de $\frac{1}{8}$ %. Combien ce négociant doit-il recevoir en tout ? (Mois de 30 jours.)

Garçons seulement. — Géométrie. — Inscrivez, dans un cercle de 6 centimètres de rayon, un hexagone régulier et trouvez la longueur de l'apothème, a) par le dessin ; b) par le calcul.

GÉOGRAPHIE.

4^{me} année. — 1. Nommez les montagnes qui entourent le pays de Genève. — 2. Citez deux localités du pays de Gex et quatre localités principales de la Haute-Savoie. — 3. Nommez deux bourgs ou villages industriels du canton de Genève. — 4. Dites ce que vous savez de l'Aar et de son cours. Nommez les lacs que cette rivière traverse, les régions naturelles qu'elle arrose et quatre de ses affluents.

5^{me} année. — 1. Que savez-vous du canton de Zurich ? (Limites, relief du sol, cours d'eau, villes importantes, productions et industrie.) — 2. Quelles sont les langues nationales parlées en Suisse ? — 3. Nommez une chaîne de montagnes et un fleuve important : 1^o En Asie ; 2^o en Afrique ; 3^o dans l'Amérique du Nord ; 4^o dans l'Amérique du Sud. Dites dans quel océan se jette chacun des fleuves que vous indiquez.

6^{me} année. — 1. Que savez-vous de l'Espagne ? (Situation, relief du sol, cours d'eau, villes importantes, productions, population.) — 2. Sur quel fleuve se trouve chacune des villes suivantes : Rome, Lyon, Budapest, Londres ? — 3. Quelles mers et quels détroits un navire doit-il traverser pour se rendre de Stockholm à Bordeaux ?

Classe complémentaire. — 1. Dites ce que vous savez du Brésil. (Limites, relief du sol, cours d'eau, villes importantes, climat, productions.) — 2. Nommez trois grands lacs : 1^o de l'Afrique ; 2^o de l'Amérique. — 3. Décrivez la ligne de chemin de fer de Genève à Romanshorn, par Berne et Zurich.

INSTRUCTION CIVIQUE. (*Garçons seulement.*)

6^{me} année. — 1. Dites ce que vous savez de l'élection et des attributions du Grand Conseil du canton de Genève. — 2. Quelles sont les autorités de la ville de Genève ? Pour combien de temps sont-elles nommées ? Quelles sont leurs attributions ?

Classe complémentaire. — 1. Nommez les autorités qui, dans la Confédération suisse, exercent le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire, et dites quelles sont leurs principales attributions ? — 2. Dites ce que vous savez de l'organisation militaire de la Suisse.

(*Communiqué par C. VIGNIER, inspecteur des Ecoles.*)

CONCOURS DE DESSIN

(Voir *Educateur*, n^o 24, pages 383 et 384.)

Nous rappelons que les travaux doivent être remis pour le 1^{er} octobre, au plus tard.

Nous attirons encore tout spécialement l'attention des intéressés sur la condition n^o 3, rédigée comme suit :

Les copies sont exclues du concours. Les dessins doivent être absolument originaux et faits sans le secours d'un tiers. (*Mesdames les institutrices et Messieurs les instituteurs voudront bien certifier — sur un billet ad hoc — que les travaux ont été exécutés sans aide d'aucune sorte.*)



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRES**



Bornand-Berthe

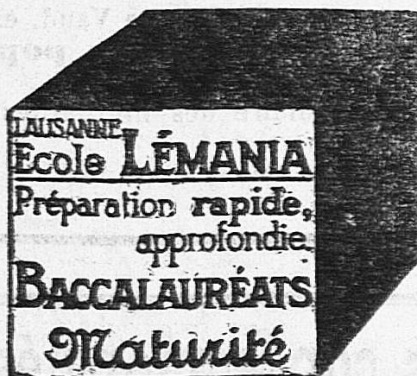
Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

— BIJOUX FIX —

RÉGULATEURS — ALLIANCES

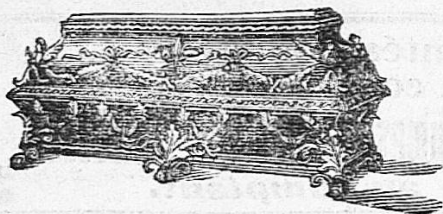
Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales

Hessenmuller-Genton-Chevallaz



S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande

Abonnement : 2 fr. 50

Le numéro : 20 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire : N° d'août : L'idée marche : E. Gd. — L'initiative fédérale en matière de suffrage féminin : R. Leupold. — Ce que disent les journaux féministes. Après les élections hollandaises : G. de H. — Lettre d'Amérique : La protection des enfants : Ellen A. Moore. — A travers les Sociétés féminines et féministes.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.



Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place
du Pont
LAUSANNE

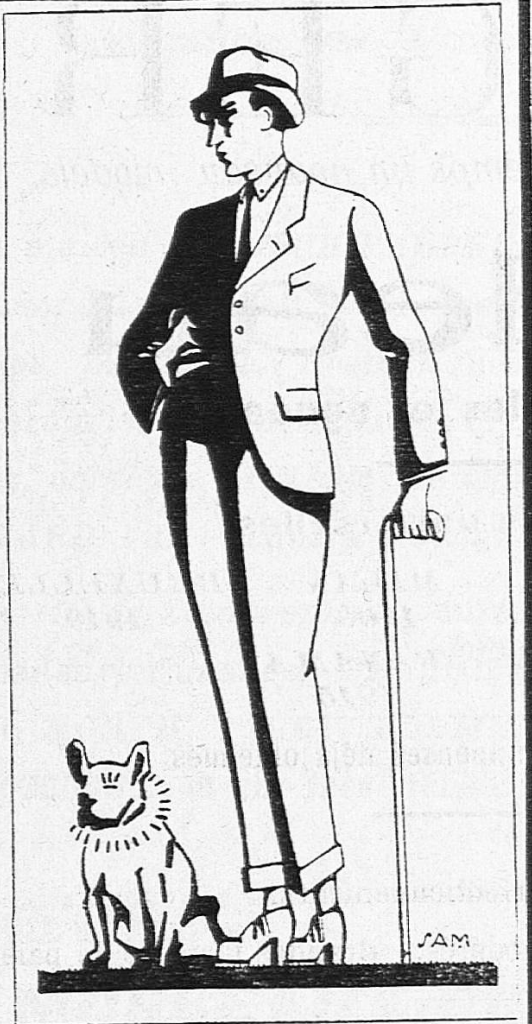
MAISON SPÉCIALE de VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES Officiers

Toute la
CHEMISERIE

10% au comptant pour les instituteurs de la S. P. V.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5% aux membres de S. P. R.

Les machines à coudre

SINGER

constituent en tout temps un nouveau modèle,

Cadeau

à la fois utiles et agréables

Expositions universelles

PARIS 1878-1889-1900	St-LOUIS E.U.A. 1904	MILAN 1906	BRUXELLES 1910
	TURIN 1911	PANAMA 1915	

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue Michel Roset, 2, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue Centrale, 22.

Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.

Delémont, r. de la Préfecture, 9.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison Orsat frères.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

EDITION FÆTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ☉ Vevey ☉ Neuchâtel

La maison FÆTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉRÉAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE

ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉÂTRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

dont le **catalogue** détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instrumentes et leurs Accessoires

en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS

droits et à
queue

 TRÈS GRAND CHOIX ET
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FŒTISCH FRÈRES
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE

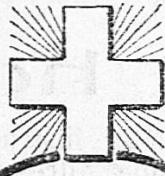
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIV^{me} ANNÉE — Nos 34-35.

LAUSANNE, 7-14 septembre 1918.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE-REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique:

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gérant: Abonnements et Annonces.

JULES CORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES: 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.



On désire placer un

jeune homme

de 15 ans en pension pour compléter instruction et éducation, chez instituteur disposé à s'en occuper avec sollicitude. Adresser offres sous chiffres 0 25817 L Publicitas S. A., Lausanne.

Inspecteur d'Assurances

Compagnie Assurances sur la Vie engagerait inspecteur pour le district de Lausanne.

Fixe et commission très avantageux.

Convierait à instituteur retraité.

Ecrire : casier postal 14101.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires.

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE

14 Rue Haldimand

ASCENSEUR CH^{LES} MESSAZ TÉLÉPHONE

✻
PORTRAITS DE TOUS FORMATS

SPÉCIALITÉ DE POSES D'ENFANTS

DE GROUPES DE FAMILLES ET DE SOCIÉTÉS

—Reproduction d'anciennes photographies.

AGRANDISSEMENTS

MINIATURE, etc.

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance fondée en 1890.

Médaille d'argent à Berne 191

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours :

INSTITUTEUR: Domplerre s. Lucens: fr. 2400, logement, jardin, plantage; 20 septembre.

INSTITUTRICES: Montreux (Chernex): fr. 2300 pour toutes choses, plus 6 augmentations de fr. 100 chacune, après 3, 6, 9, 12, 15 et 18 ans de service dans le canton; ne se présenter que sur convocation; 10 septembre. —

St-Légier: fr. 1700, plus 6 augmentations de 30 fr. chacune, après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de service dans le canton; indemnité de logement et jardin, fr. 200; 13 septembre. **Morges:** fr. 2100 pour toutes choses, plus 6 augmentations de

fr. 250 (après 20 ans de service dans le canton, 20 septembre. — **St-Sulpice:** fr. 1700, plus fr. 300 d'indemnité de logement et jardin; bois nécessaire au chauffage de la salle d'école, 20 septembre.

Enseignement secondaire.

Collège-Ecole supérieure de Vevey. — La place de maître de chant, de géographie et d'écriture est au concours. Obligations légales. Traitement: fr. 4300. Augmentations communales pour années de service dans le canton: fr. 600 au bout de 20 ans. Entrée en fonctions: 15 octobre 1918. Le titulaire est tenu de résider dans la commune. Adresser les inscriptions, avec titres et curriculum vitæ, au Département de l'instruction publique, 2^{me} service, jusqu'au samedi 7 septembre, à 6 heures du soir.

Collège de Montreux. — Une place de maître de grec et de latin est au concours. Traitement initial: fr. 3600. 6 augmentations communales successives de fr. 200 jusqu'au maximum de fr. 1200 après 18 ans de service dans le canton. Date d'entrée en fonctions à fixer d'entente avec les autorités. Adresser les inscriptions, avec curriculum vitæ, au Département de l'instruction publique, 2^{me} service, jusqu'au 13 septembre, à 6 heures du soir.

Gymnase scientifique cantonal.

Baccalauréat ès sciences.

La session d'automne commencera le 30 septembre. Inscriptions du 2 au 25 septembre au bureau de la direction.

Enseignement primaire.

Le Département de l'instruction publique a sanctionné les nominations ci-après:

INSTITUTEURS: MM. Pahud Albert, à Payerne; Baumgartner Gustave, à Renens; Nicod Albert, à Sassel.

INSTITUTRICES: Mlles Savary Mathilde, à Vevey; Jeanrenaud Louise, à Vevey; Pitton Germaine, à Chevroux.

Institut J.-J. Rousseau

Taconnerie 5, GENÈVE

JEUX ÉDUCATIFS

d'après le Dr DEARLY et Mme MONCHAMP

pour les jeunes enfants et les élèves arriérés

publiés avec une notice explicative par Mlle A. DESCŒUERES.

Développement des Sens. Calcul. Lecture.

1^{re} série: 15 jeux, 30 fr. — 2^{me} série: 15 jeux plus difficiles, 20 fr.

Librairie PAYOT & C^{IE}, Lausanne

Viennent de paraître dans la Nouvelle Bibliothèque Bleue :

Très plaisante et recreative hystoire
du très preux et vaillant chevalier

PERCEVAL LE GALLOYS

jadis chevalier de la Table Ronde, lequel acheva les
adventures de Saint Graal au temps du noble Roy Arthus.

Un vol. in-16, avec les illustrations de l'édition ancienne (1530), publié par
Guillaume Apollinaire 4 50

La vie du preux chevalier Bayard

par SYMPHORIEN CHAMPIER

Un vol. in-16, avec figures sur bois de l'édition originale (1525) . . . 4 50



Malgré le goût des Romantiques pour le moyen-âge, malgré les travaux des érudits, la littérature médiévale de la France reste profondément ignorée de la plus grande partie du public instruit.

Ces romans chevaleresques, ces légendes épiques et courtoises ces contes satiriques souvent popularisés par l'opéra ou d'autre façon, il fallait les remettre à la portée du vrai public, en volumes bien exécutés, dans un format commode et ornés d'illustrations documentaires non point répandues à profusion mais en nombre suffisant pour préciser le caractère de chacun des ouvrages publiés.

Tel est le plan de la *Nouvelle Bibliothèque Bleue* dont les deux premiers volumes indiqués ci-dessus viennent de paraître.

